
	<p align="center">Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2020-2021</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	X6 eXploration 6	
Type de module	Module avancé, obligatoire*, avec options	
Code	8X6	
Type de formation	Bachelor HES-SO en Arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Automne, semestre 5	
Lieu	EDHEA – Ecole de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, allemand et anglais	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base Bachelor et Master HES-SO, du 15 juillet 2014)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.</p> <p>Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant-e est conduit-e à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le/la motivent. Ces choix définissent les techniques et les médias vers lesquels il/elle se tourne. Il/elle aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignant-e-s responsables d'Unités de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées au sein de l'atelier avec d'autres étudiant-e-s. Les ateliers ont pour but de donner à l'étudiant-e des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique.</p> <p>Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de précéder la disparition progressive des frontières entre genres artistiques usuels tout en restant à l'intérieur de cadres définissables et opératoires.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des enseignant-e-s responsables des Unités pratiques un atelier principal qui compose à part entière le module et qui tient lieu de module pré-diplôme. Il s'agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les années précédentes, d'aller plus avant dans les expérimentations liées à une pratique et d'être capable de finaliser un projet digne d'être présenté publiquement.	
Modalités d'évaluation et validation	Chaque atelier présente des modalités d'évaluation propres. Mais au niveau 3, les jurys qui se tiennent au terme de chaque semestre tiennent lieu de validation.	
Modalité de remédiation	Remédiation possible, travaux complémentaires à rendre à la suite des jurys	
Enseignant-e-s	L'ensemble des Unités pratiques peuvent être choisies comme discipline de base pour ce module et donc pour le pré-diplôme. Vincent Chablais et Kotscha Reist (Unité Dessin/Peinture), Marie Velardi (Unité MELA : Multiples-éditions et livres d'artistes), Laurence Rasti (Unité Photographie), Christophe Fellay (Unité Son), Jérôme Leuba (Unité Vidéo), Marie Sacconi (Unité Installation), Anne RoCHAT (Unité Performance)	
Nom du/de la responsable du module	Federica Martini, responsable Bachelor en Arts visuels	
Descriptif validé le	07.09.2020	
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels	